



**NATIONS
UNIES**



**CONVENTION-CADRE SUR
LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Distr.
GENERALE

FCCC/IDR.1(SUM)/AUS
14 décembre 1995

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

RESUME

du

RAPPORT DE L'EXAMEN APPROFONDI DE LA COMMUNICATION NATIONALE

de

l'AUSTRALIE

(Le texte intégral du rapport (en anglais seulement)
est publié sous la cote FCCC/IDR.1/AUS.)

Equipe d'examen :

Ibrahim Abdel Gelil, Egypte

Ivan Mojik, Slovaquie

John Moss, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Ria Kemper, Agence internationale de l'énergie

Aniket Ghai, secrétariat de la CCNUCC

Lucas Assunção, secrétariat de la CCNUCC, Coordinateur

Résumé 1/

1. L'équipe d'examen a procédé à l'examen approfondi entre juin et octobre 1995 et s'est notamment rendue sur place du 26 au 30 juin 1995. L'équipe comptait parmi ses membres des experts de l'Égypte, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de Slovaquie et de l'Agence internationale de l'énergie.
2. L'Australie est unique à bien des égards; c'est un continent de l'hémisphère Sud dont la densité de population est faible et qui abrite toute une gamme d'écosystèmes différents de ceux qui existent sur le territoire des autres Etats parties visés à l'annexe I. L'Australie a une économie jeune et dynamique dans laquelle les exportations, de produits de base et d'énergie notamment, jouent un rôle de premier plan. L'évolution récente va nettement dans le sens de l'intégration à l'économie mondiale, ce qui se traduit par l'augmentation des échanges de produits manufacturés et le développement de la coopération économique avec la région Asie-Pacifique.
3. L'équipe reconnaît la complexité du système politique australien, où les pouvoirs d'exécution dont dispose le Gouvernement fédéral sont limités par la Constitution et où les progrès requièrent l'instauration de partenariats avec les Etats et les collectivités locales. Etant donné cette situation, il faut tenir compte de la structure institutionnelle mise en place sur l'initiative du Conseil des gouvernements australiens pour remplir les obligations contractées par l'Australie en vertu de la Convention. Premier exportateur mondial de charbon et avec une production d'électricité obtenue à 80 % à partir du charbon, l'Australie sait bien que les mesures d'atténuation axées sur l'énergie risquent d'influencer son économie nationale et sa balance commerciale. L'équipe a noté la diversité et la qualité des nombreuses activités de recherche climatologique en cours dans le pays. Cependant les travaux de recherche fondamentale et appliqués sur des questions liées aux changements climatiques, à leurs effets attendus et aux moyens de s'y adapter sont tout aussi importants. Voilà qui montre clairement que l'Australie est en mesure de contribuer largement, sur le terrain de la science et de la recherche, aux efforts déployés par les autres Parties à la Convention. D'une certaine façon, la première communication nationale ne rend pas compte de l'intensité des efforts entrepris en Australie. Mais cette lacune a été surmontée lors de l'examen, car des informations nouvelles et nombreuses ont été communiquées à l'équipe.
4. L'Australie a mis au point sa propre méthode d'inventaire des gaz à effet de serre, qui repose sur les méthodes par défaut et les coefficients d'émissions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution des climats (GIEC). La méthode australienne a été élaborée en suivant une approche verticale partant de la base, et des coefficients d'émissions ont été définis dans de nombreuses régions pour prendre en compte la situation spécifique du pays, bien souvent à partir de mesures sur le terrain. Six groupes de travail ont été créés et ont réalisé un travail d'inventaire très poussé qui pourrait

1/ Conformément à la décision 2/CP.1 (voir FCCC/CP/1995/7/Add.1), le texte intégral du présent rapport a été communiqué au Gouvernement australien, qui n'a fait aucune observation.

beaucoup contribuer aux activités du GIEC et aux efforts faits par d'autres Parties situées dans l'hémisphère Sud et connaissant des conditions comparables.

5. L'Australie élabore sa stratégie en suivant un processus dynamique en plusieurs étapes, fondé jusqu'à présent sur des mesures "sans retour". En ce qui concerne les principales sources d'émissions de dioxyde de carbone (CO₂), l'Australie a décidé de mettre l'accent sur la combustion et les émissions fugaces de combustibles, qui représentent environ 70 % des émissions nationales de CO₂. Les principaux éléments de la stratégie visant à réduire ces émissions sont, notamment, la réforme structurelle du secteur de l'électricité, la suppression des obstacles qui limitent les échanges entre Etats de la Confédération et l'utilisation du gaz, la promotion de la cogénération, l'incitation au remplacement des hydrocarbures et le développement de l'utilisation des sources d'énergie renouvelables et du gaz naturel. Dans les secteurs liés aux utilisations finales, les principales mesures visent à poursuivre l'amélioration de l'efficacité énergétique, qui passe notamment par des accords volontaires conclus avec les industries, la spécification du rendement énergétique des appareils et l'instauration de normes énergétiques minimums.

6. En ce qui concerne l'utilisation des sols et la foresterie, qui représentent 30 % des émissions actuelles de CO₂, les mesures portent sur une gestion durable des sols (conversion des prairies et aménagement forestier), sur la surveillance et le contrôle du défrichement et sur le développement de l'absorption de CO₂, particulièrement dans le cadre du programme un milliard d'arbres.

7. En l'absence de toute mesure, les émissions de gaz à effet de serre augmenteraient de 14 % entre 1990 et 2000. Toutefois, si la mise en oeuvre des mesures prises dans le cadre de la National Greenhouse Response Strategy (NGRS) se poursuit au rythme actuel, les émissions de 1990 augmenteraient de 7 % d'ici 2000. En mars 1995, à la suite de la présentation de la communication nationale de l'Australie, en 1994, le Gouvernement fédéral a annoncé le lancement du programme Greenhouse 21C, qui prévoit un éventail de nouvelles mesures d'atténuation et de promotion des puits. On estime que s'il est intégralement mis en oeuvre, le programme permettra de réduire encore l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2000 en la limitant à 3 % par rapport aux niveaux de 1990. Au moment de la visite d'examen, ces mesures additionnelles n'en étaient encore qu'au stade préparatoire.

8. Les projections relatives aux émissions de gaz à effet de serre en 2000 ont été également réalisées selon une approche partant de la base, les projections sont des projections sectorielles obtenues à partir d'analyses détaillées, en général selon des scénarios tablant sur un faible niveau de mise en oeuvre. Dans la plupart des projections par secteur, il a été procédé à une analyse de sensibilité aux hypothèses principales (cours mondiaux de l'énergie et des produits d'exportation et sécheresses répétées) et les niveaux d'incertitude ont été clairement décrits. L'équipe a estimé que la précision et la cohérence avec lesquelles avait été réalisée pour l'an 2000 l'agrégation des projections d'émission résultant d'analyses sectorielles pourraient servir d'exemple aux autres Parties. Elle a noté les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du programme Un milliard d'arbres, constatant

que le programme devait permettre de réduire d'environ 45 % les émissions de CO₂ dans le cadre de la NGRS. Parmi les autres mesures de la NGRS susceptibles de favoriser des réductions importantes, il faut retenir l'utilisation du gaz naturel pour la production d'énergie, la promotion de la cogénération, une meilleure gestion des sols et la stratégie de limitation des déchets. La réforme de structure en cours dans le secteur de l'électricité devrait également se traduire par des émissions moins importantes que ce n'aurait été le cas si rien n'avait été fait, mais les effets spécifiques n'ont pas été quantifiés. Dans le cadre du programme Greenhouse 21C, l'essentiel des réductions (environ 70 %) est attendu de la mise en oeuvre d'accords de coopération avec l'industrie. L'objet de ces accords est d'améliorer l'efficacité énergétique et d'évaluer le potentiel de réduction des émissions dans les différentes branches de l'industrie. Le programme Greenhouse 21C vise également à développer le soutien à la réforme du marché du gaz et aux programmes existants de développement des puits.

9. L'équipe a noté qu'en Australie le ratio aide publique au développement (APD)/produit national brut (PNB) était tombé à 0,33 % en 1995, mais que le total de l'APD pour 1994/1995 avait augmenté d'environ 1 milliard 69 millions de dollars des Etats-Unis en valeur absolue 2/. Le gouvernement a affirmé sa volonté de porter ce ratio à 0,40 % à moyen terme et à 0,70 % dans l'avenir. L'Australie a versé des contributions au mécanisme financier mis en place conformément à la Convention et a apporté un appui substantiel aux pays en développement dans le cadre de programmes multilatéraux, bilatéraux et régionaux, essentiellement dans la région Asie-Pacifique. Ces programmes portent sur le développement technologique et encouragent l'émergence d'un secteur privé favorable à l'environnement, grâce à des mesures d'incitation qui stimulent l'initiative individuelle.

2/ A l'avenir ce calcul s'effectuera sur la base du taux de change de 1,39 dollar australien pour un dollar des Etats-Unis, en vigueur en juin 1995.